

# URBANISME

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **QUENTHOM s.a.** (Monsieur VIART Philippe), rue des Volontaires de Guerre, 2 à 7330 SAINT-GHISLAIN  
Le terrain concerné est situé **rue Mathieu et O. Lombril à 7333 TERTRE**, parcelle cadastrée section E n° 439f et 439b et 439l

Le projet consiste en la **construction de 2 immeubles d'appartements pour 44 logements**

et présente les caractéristiques suivantes :

**Application de l'article R.IV.40-1.7° relatif au permis d'urbanisme soumis à modification de voirie.**

**Ecart au Schéma de développement communal :**

- La densité de logement est supérieure à 40 logements/hectare

**Ecarts au Guide communal d'urbanisme :**

- Le recul sur alignement est supérieur à 4,00m
- Profondeur de construction > 15,00 m
- Hauteur du volume principal > 7,00 m
- Hauteur du volume secondaire > 4,00 m
- Toiture plate sur volume secondaire > 15 m<sup>2</sup>
- Le recul latéral est inférieur à la hauteur du mur gouttereau

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE, Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance)

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;

- les mardis des dates d'ouverture d'enquête publique jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'Aménagement du territoire - téléphone : 065/76.19.00 - mail : [info@saint-ghislain.be](mailto:info@saint-ghislain.be)

L'enquête publique est ouverte **du 14 mars 2019 au 28 mars 2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE,

- par télécopie au numéro : 065/76.20.00

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@saint-ghislain.be](mailto:info@saint-ghislain.be)

- remises au Secrétariat Communal, dont le bureau se trouve rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE (Château I)

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « **Réclamation/observation dans le cadre de l'enquête publique pour la demande de permis de QUENTHOM s.a.** »

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service de l'Aménagement du territoire ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE – Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance), le **28 mars 2019** à 11h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est Mme MEREAU Pauline dont le bureau se trouve à rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE – Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance)

Le **08/03/2019**

La personne déléguée, MEREAU Pauline

Affichage du 09 mars 2019 au 28 mars 2019